PUBLICATION DU PILIER 3

CIRCULAIRE FINMA 2016/1

EDMOND DE ROTHSCHILD (SUISSE) S.A.

RAPPORT SEMESTRIEL 2025

SOMMAIRE

		Page
1.	OBJECTIF ET PÉRIMÈTRE DU RAPPORT	3
1.1.	Principes de publication financière	3
1.2.	Périmètre de consolidation	4
2.	FONDS PROPRES CONSOLIDÉS ET LIQUIDITÉS	5
2.1.	Chiffres – clés	6
2.2.	Structure du capital	7
2.3.	Actifs pondérés par le risque	8
3.	DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES	9
3.1.	Risque de crédit	9
3.2.	Risque de marché	13
3.3.	Risque de taux sur le portefeuille de banque	14
3.4.	Risque de liquidité	19
4.	ANNEXES	21
4.1.	Réconciliation des états financiers et des fonds propres réglementaires	21
4.2.	Débit d'actifs	26
4.3.	Information relative au ratio de levier	27
4.4.	Principales caractéristiques des instruments de fonds propres	29

1. OBJECTIF ET PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

1.1. Principes de publication financière

Le présent rapport a pour objectif de donner une information au public sur les fonds propres du groupe Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. (« groupe Edmond de Rothschild Suisse » ci-après), leur adéquation en matière de couverture des risques inhérents aux activités et le dispositif de gestion des risques mis en place.

Le rapport a été établi conformément à l'article 16 de l'Ordonnance sur les fonds propres (« OFR » ci-après) traitant de la publication du pilier 3 de l'Accord de Bâle III et aux prescriptions d'exécution techniques de la circulaire 2016/1 « Publication – banques » de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA » ci-après).

Le rapport est publié semestriellement dans un délai de deux mois après la date de bouclement du semestre respectivement quatre mois après la date de bouclement annuel, conformément à la réglementation suisse (Circ.-FINMA 16/1 cm40). Il est disponible sur le site Internet de Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Genève (www.edmond-de-rothschild.ch).

Les informations contenues dans le présent rapport se réfèrent au bouclement semestriel consolidé au 30 juin 2025 du groupe Edmond de Rothschild Suisse. La gouvernance d'entreprise est décrite sous le rapport annuel 2024 de Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Genève sous le chapitre – Gouvernement d'entreprise- page 7 à page 38 disponible sur le site (www.edmond-de-rothschild).

Les informations concernant l'approche et les principes généraux de la Banque en matière de gestion des risques sont contenues dans le rapport 2024 « Publication du Pilier 3 » disponible sur le site www.edmond de-rothschild.com sous le chapitre – Rapports annuels et pilier3.

1.2. Périmètre de consolidation

La Maison-mère du groupe Edmond de Rothschild Suisse est Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Genève (la « Banque » ci-après).

Le cercle de consolidation relatif au calcul des exigences de fonds propres correspond au périmètre applicable à l'établissement des comptes annuels consolidés.

Sociétés du Groupe

Les sociétés du groupe Edmond de Rothschild Suisse dans lesquelles la Maison-mère détient directement ou indirectement une participation majoritaire sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Décrites dans le rapport annuel 2024 du groupe Edmond de Rothschild Suisse sous l'annexe 7 en page 71 à 75, ces sociétés comprennent, tant en Suisse qu'à l'étranger, des banques, des sociétés exerçant une activité financière et des sociétés immobilières.

Changements apportés au périmètre de consolidation

Sociétés entrées dans le périmètre durant l'exercice :

- Cordatus Real Estate (Jersey) GP Limited
- Cordatus Real Estate Trustee Company Limited
- Cordatus Jersey Nominee 1 Limited
- Edmond de Rothschild Euro Industrial Real Estate Feeder Fund SICAV-RAIF
- EdR Private Equity Partners S.A., SICAV-RAIF Comp. 2024 DV
- Intégration à 70% (contre 42.5% précédemment) des entités détenues par Hottinger Group Limited:
 - Hottinger Capital Partners Limited, London / Hottinger Private Office Limited, London / Hottinger & Co Limited, London / Archimedes Private Office (Suisse) SARL, Geneva

Sociétés sorties du périmètre durant l'exercice :

- EdR Europportunities Invest II Sàrl
- EdR Europportunities Management II Sàrl

Participations mises en équivalence et autres participations

Les participations significatives détenues à hauteur de 20 à 50% par le groupe Edmond de Rothschild Suisse sont évaluées et inscrites au bilan consolidé selon la méthode de mise en équivalence. Elles sont décrites dans le rapport annuel 2024 du groupe Edmond de Rothschild Suisse sous l'annexe 7 en page 76. Leur valeur au bilan du 30 juin 2025 s'élève à CHF 11,7 millions.

Les autres participations non consolidées sont portées au bilan consolidé à leur valeur d'acquisition, déduction faite d'éventuels amortissements, et sont mises en déduction des fonds propres ou pondérées en fonction du risque. Leur valeur au bilan du 30 juin 2025 s'élève à CHF 0,7 million.

Il n'existe aucune restriction susceptible d'empêcher les transferts d'argent ou de fonds propres au sein du groupe Edmond de Rothschild Suisse.

2. FONDS PROPRES CONSOLIDÉS ET LIQUIDITÉS

Les exigences réglementaires de la FINMA par rapport au ratio de fonds propres se basent sur l'Accord de Bâle III et sont décrites dans l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR, art. 41).

Dans ce contexte, les banques suisses sont soumises à un « objectif de fonds propres » en fonction de la catégorie de risques à laquelle elles sont rattachées en vue d'être en mesure de faire face aux risques non pris en compte par les exigences minimales (8%) et de garantir le respect de ces normes également en cas d'événements défavorables. Le Groupe Edmond de Rothschild Suisse se trouve en catégorie 3, ce qui se traduit par un objectif de fonds propres de 12%.

A la fin de Juin 2025, le ratio de fonds propres global du Groupe Edmond de Rothschild Suisse s'élève à 18,1%. Ce ratio remplit largement les exigences légales et permet de disposer d'un important excédent de fonds propres en vue de faire face aux risques inhérents à ses activités et à leur développement.

Le ratio de levier s'élève à 6,4% au 30 Juin 2025 (voir tableaux 22 & 23 détaillés sous annexes). Le ratio de levier est au-dessus de l'exigence réglementaire de 3% qui est entré en vigueur le 1er janvier 2018.

L'exigence réglementaire pour le ratio de liquidité à court terme (LCR) est de 100% en 2025. Le LCR moyen au 30 Juin 2025 (dernier trimestre) du Groupe Edmond de Rothschild Suisse est de 173.1%, largement au-dessus de l'exigence réglementaire.

Le ratio de financement (NSFR) se situe à 164.7% au 30 Juin 2025, largement au-dessus du minimum légal fixé à 100% (voir tableau 22 détaillé sous le chapitre 3.5 – risque de liquidité).

2.1. Tableau 1 – chiffres-clés en milliers de CHF (KM1) [1]

	30.06.2025	31.12.2024	30.06.2024
Fonds propres pris en compte			
Fonds propres de base durs (CET1)	1'120'920	1'159'043	1'159'486
Fonds propres de base (Tier 1)	1'120'920	1'159'043	1'159'486
Fonds propres totaux	1'140'549	1'178'808	1'179'717
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)			
RWA	6'290'800	5'980'774	5'860'270
Exigences minimales de fonds propres (CHF)	503'264	478'462	468'822
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)			
Ratio CET1	17,8%	19,4%	19,8%
Ratio de fonds propres de base	17,8%	19,4%	19,8%
Ratio de fonds propres globaux	18,1%	19,7%	20,1%
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)			
Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle	2,5%	2.5%	2.5%
Volant de fonds propres anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle	0,0%	0,0%	0,0%
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1	2,5%	2.5%	2.5%
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC)	10,1%	13,4%	13,8%
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)			
Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR	4,0%	4%	4%
Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 et 44a OFR)	0,02%	0,02%	0,02%
Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7,8%	7,8%	7,8%
Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9,6%	9,6%	9,6%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	12,0%	12,0%	12,0%
Ratio de levier Bâle III			
Engagement global	17'510'757	17'370'943	17'659'933
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	6,4%	6,7%	6,6%
Ratio de liquidités (LCR)			
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	5'798'699	5'808'851	6'881'611
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	3'349'692	2'952'636	3'286'521
Ratio de liquidités, LCR	173,1%	196,7%	209,4%
Ratio de financement (NSFR)			
Total du refinancement stable disponible	9'141'039	9'783'145	10'351'843
Total du refinancement stable requis	5'549'885	5'469'482	5'355'500
Ratio de refinancement stable (NSFR)	164,7%	178,9%	193,3%

[1] Pour le chapitre Ratio de liquidités (LCR), les chiffres correspondent à la moyenne du dernier trimestre de la date de référence

2.2. Structure du capital

Les fonds propres réglementaires du Groupe Edmond de Rothschild Suisse se composent de fonds propres de base durs (Common Equity Tier 1 – CET1) et de fonds propres complémentaires (Tier 2 - T2). Ils sont basés sur les comptes de Groupe établis conformément aux dispositions de la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB), à son ordonnance et aux prescriptions comptables pour les banques, définies par la circulaire 20/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, ainsi qu'à son ordonnance (OEPC).

Les fonds propres de base durs comprennent le capital libéré, les réserves apparentes et la part aux fonds propres des actionnaires minoritaires. Les fonds propres de base durs sont réduits des ajustements réglementaires, tels que le goodwill et les écarts entre les pertes attendues réglementaires et les corrections de valeur. Le Groupe n'a pas émis d'instrument de capital pouvant être pris en compte au titre de fonds propres de base supplémentaires (Additional Tier 1 – AT1), en particulier un capital autorisé, un capital conditionnel; des émissions de bons de jouissance et aucun emprunt convertible ou à option portant sur des actions Edmond de Rothschild (Suisse) n'est en circulation. Les fonds propres complémentaires (T2) comprennent un titre subordonné TSS dont la clause de remboursement anticipé n'a pas été exercée.

Tableau 2 – Composition des fonds propres pouvant être pris en compte au 30 Juin 2025 en milliers de CHF [1]

		Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Réf 2.
		30.06.2025	31.12.2024	
Fonds propres de base durs (CET1)				
1	Capital social émis et libéré, pleinement pris en compte	58'694	58'694	
2	Réserves issues des bénéfices, y c. réserves pour risques bancaires généraux après déduction des engagements fiscaux latents qui ne sont pas adossés à une provision correspondante , bénéfice ou perte reporté(e) et de la période concernée	1'011'340	1'042'323	
3	Réserves issues du capital, réserves pour conversion des monnaies étrangères dans les bouclements consolidés et autres réserves	222'174	229'168	
5	Parts minoritaires prises en compte en tant que CET1	2'204	(534)	
6	CET1, avant ajustements prudentiels	1'294'412	1'329'651	
Ajustements prudentiels relatifs aux CET1				
8	Goodwill, net des engagements fiscaux latents comptabilisés	(65'243)	(67'410)	a
9	Autres valeurs immatérielles, sans les droits de gestion hypothécaire (mortgage servicing rights), net des engagements fiscaux latents comptabilisés	(10'715)	(11'248)	b
26	Autres ajustements spécifiques	(97'534)	(91'950)	
28	Somme des ajustements relatifs au CET1	(173'492)	(170'608)	
29	CET1 net	1'120'920	1'159'043	
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)				
36	AT1 avant ajustements prudentiels			
Ajustements prudentiels relatifs à l'AT1				
41	Autres déductions			
43	Somme des ajustements relatifs à l'AT1			
44	AT1 net			
45	Fonds propres de base (Tier 1) net (=CET1 net + AT1 net)	1'120'920	1'159'043	
Fonds propres complémentaires (Tier 2)				
46	Instruments émis et libérés, qui sont pleinement pris en compte, nets des amortissements calculatoires (art. 30, al. 2, OFR)	19'629	19'765	
51	Tier 2 avant ajustements prudentiels	19'629	19'765	
Ajustements prudentiels relatifs aux Tier 2				
57	Somme des ajustements relatifs au Tier 2			
58	Tier 2 net	19'629	19'765	
59	Fonds propres pris en compte (Tier 1 net + Tier 2 net)	1'140'549	1'178'808	
60	Somme des positions pondérées en fonction des risques (RWA)	6'290'800	5'980'774	

[1] La colonne « impact des dispositions transitoires » n'est pas représentée car le Groupe n'applique pas de dispositions transitoires. Les lignes non utilisées ont été omises. Le tableau complet est présenté en annexe (chapitre 4 tableau 18)

[2] Références reprises sous la présentation en annexe (chapitre 4 tableau 17)

2.3. Actifs pondérés par le risque

Tableau 3 - aperçu des positions pondérées par le risque (OV1) en milliers de CHF [1]

		a	b	c	
		Actifs pondérés par le risque (RWA)	**Actifs pondérés par le risque (RWA)**	**Fonds propres minimaux**	**RWA variation**
		30.06.2025	**31.12.2024**	**30.06.2025**	**en %**
1	**Risque de crédit (sans les CCR – risque de crédit de contrepartie)**	3'017'484	2'875'177	241'399	4,9
2	Dont déterminé par l'approche standard (AS)	2'663'608	2'523'639	213'089	5,5
3	Dont déterminé par l'approche IRB				
	Dont actifs sans contrepartie	353'876	351'538	28'310	0,7
6	**Risque de crédit de contrepartie**	199'333	281'204	15'947	(29,1)
7	Dont déterminé par l'approche standard (AS- CCR)	199'333	281'204	15'947	(29,1)
10	**Ajustements de valeur des dérivés (CVA)**	113'990	95'140	9'119	19,8
11	**Titres de participation dans le portefeuille de banque sous l'approche basée sur le marché**				
12	**Investissements dans des placements gérés collectivement – approche look-through**	86'665	84'339	6'933	2,8
13	**Investissements dans des placements gérés collectivement – approche mandate-based**	369'600	303'210	29'568	21,9
14	**Investissements dans des placements gérés collectivement – approche fall-back**	196'036	230'592	15'683	(15,0)
15	**Risque de règlement**				
16	**Positions de titrisation dans le portefeuille de la banque**				
17	Dont soumis à l'approche ratings-based approach (RBA)				
18	Dont soumises à l'approche supervisory formula approach (SFA)				
19	Dont soumis à l'approche standard ou à l'approche simplified supervisory formula approach (SSFA)				
20	**Risque de marché**	502'660	348'549	40'213	44,2
21	Dont déterminé selon l'approche standard	502'660	348'549	40'213	44,2
22	Dont déterminé par l'approche des modèles (IMM)				
24	**Risque opérationnel**	1'775'722	1'728'370	142'058	2,7
25	**Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction (montants soumis à pondération de 250 %)**	29'310	34'194	2'345	(14,3)
26	**Ajustements pour le « plancher » (floor)**				
27	**Total (1+4+7+8+9+10+11+12+16+19+23+24)**	**6'290'800**	**5'980'774**	**503'264**	5,2

[1] Dans la rubrique risque de crédit, une ligne supplémentaire a été ajoutée pour mettre en évidence les actifs sans contrepartie comprenant principalement des immeubles et autres immobilisations corporelles. La ligne 7 comprend les opérations de dérivés actuellement encore traitées selon l'approche de la valeur de marché.

Le Tableau (CMS1) comparaison des positions pondérées en fonction des risques (RWA) calculées selon l'approche des modèles et selon l'approche standard par type de risque n'est pas présenté car le Groupe n'utilise pas l'approche des modèles.

3 DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

3.1. Risque de crédit

Tableau 4 – Risque de crédit : qualité de crédit des actifs au 30 Juin 2025 (CR1) en milliers de CHF

		a	b	c	d
		Valeurs comptables brutes des		Corrections de valeur/ amortissements	Valeurs nettes (a + b - c)
		Positions en défaut	Positions pas en défaut		
1	Créances (sans les titres de dette)	26'925	11'600'667	7'470	11'620'122
2	Titres de dette		1'735'354	1'957	1'733'397
3	Expositions hors bilan		1'194'682		1'194'682
4	Total de la période de référence	26'925	14'530'704	9'427	14'548'202

Les corrections de valeur sont calculées au niveau de chaque crédit compromis en tenant compte de la valeur de liquidation des sûretés.

Tableau 5 – Risque de crédit : changement dans les portefeuilles de créances et titres de dettes en défaut au 30 Juin 2025 (CR2) en milliers de CHF

		a
1	Créances et titres de dette en défaut à fin décembre 2024	28'209
2	Créances et titres de dette tombés en défaut depuis la fin de la période précédente	(1'114)
3	Positions retirées du statut « en défaut »	-
4	Montants amortis	660
5	Autres changements (+/-)	(830)
6	Créances et titres de dette en défaut à fin juin 2025	26'925

Le montant brut des créances compromises provient de plusieurs dossiers présentant des intérêts et/ou des amortissements impayés depuis plus de 90 jours.

Les créances sont en souffrance (non performing loans) lorsque l'un des paiements ci-après n'a pas été exécuté entièrement plus de 90 jours après l'échéance:

- règlement des intérêts;
- paiement de commissions;
- amortissement (remboursement partiel du capital);
- remboursement intégral du capital.

Sont également considérées comme des créances en souffrance:

- les créances envers des débiteurs qui sont en liquidation;
- les crédits comportant des conditions spéciales en raison de la solvabilité.

Une créance est considérée comme compromise lorsqu'il est vraisemblable que le débiteur ne sera pas en mesure de faire face à ses engagements futurs. Les indices suivants sont pertinents:

- difficultés financières significatives du débiteur;
- survenance d'un manquement effectif au contrat;
- concessions octroyées par le bailleur de fonds au débiteur, consenties uniquement sur la base de faits économiques ou juridiques liés aux difficultés financières du débiteur;
- forte probabilité d'une faillite ou d'un quelconque besoin d'assainissement du débiteur;
- enregistrement, lors d'une période précédant la période de référence, d'une charge portant sur une dépréciation de la valeur patrimoniale concernée;
- disparition d'un marché actif pour cette valeur patrimoniale financière suite à des difficultés financières, ou
- expériences antérieures lors du recouvrement de créances, laissant présumer que l'intégralité de la valeur nominale ne sera pas récupérée.

Les créances compromises sont évaluées individuellement et des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les dépréciations de valeur. Les créances compromises et les éventuelles sûretés obtenues sont évaluées à la valeur de liquidation et une correction de valeur est effectuée en tenant compte de la solvabilité du débiteur.

Lorsque le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des sûretés, la part en blanc est intégralement couverte par une correction de valeur.

Tableau 6 – Risque de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque au 30 Juin 2025 (CR3) en milliers de CHF

	a	b	c	D	e
	Positions sans couverture / valeurs comptables	**Positions couvertes / valeurs comptables**	**Dont positions couvertes par des sûretés**	**Dont garantis par un gage immobilier**	**Dont positions couvertes par des garanties financières**
Prêts (sans les titres de dette)	4'442'704	7'177'419	7'030'518	1'295'952	146'900
Titres de dette	1'733'397	-	-	-	-
Total de la période de référence	6'176'101	7'177'419	7'030'518	1'295'952	146'900
Dont en défaut	9'427	19'455	18'630	750	-

Les prêts (sans les titres de dette) comprennent notamment des avoirs auprès de la Banque Centrale du Luxembourg et de la Banque de France pour un total de CHF 3.8 milliards.

Tableau 7 – Risque de crédit : exposition au risque de crédit et impacts des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard au 30 Juin 2025 (CR4) en milliers de CHF

		a	b	c	d	e	f
		Positions avant application des facteurs de conversion en équivalent-risque (CCF) et avant mesures d'atténuation du risque (CRM)		**Expositions après application des facteurs de conversion en équivalent risque et après mesures d'atténuation du risque**			
	Catégories de positions	**Valeurs au bilan**	**Valeurs hors bilan**	**Valeurs au bilan**	**Valeurs hors bilan**	**RWA**	**Densité RWA**
1	Gouvernements centraux, banques centrales et organisations supranationales	4'574'417	-	4'573'865	-	12'152	0,3%
2	Collectivités de droit public	284'709	648	283'833	-	89'846	31,7%
3	Banques multilatérales de développement	399'192	-	399'192	-	14'890	3,7%
4	Banques	1'073'904	6'807	854'492	6'901	193'261	22,4%
5	Titres de créance couverts	2'519	-	2'519	-	252	10,0%
6	Entreprises	2'714'490	275'501	1'429'827	142'661	1'059'670	67,4%
7	Emprunts subordonnés et instruments à caractère participatif	33'825	-	33'825	-	54'121	160,0%
8	Retail	2'981'681	503'274	339'487	120'084	396'146	86,2%
9	Positions garanties directement ou indirectement par des gages immobiliers	1'981'697	4'603	1'344'714	3'488	545'116	40,4%
10	Positions en défaut	1'396	-	570	-	727	127,5%
11	Autres positions	502'612	403'849	512'526	149'855	651'303	98,3%
12	Total de la période de référence	14'550'442	1'194'682	9'774'850	422'989	3'017'484	29,6%

Le taux moyen de Risk Weighted Assets est à un niveau faible de 29.6%, porté par une forte proportion de liquidités placées en Banque centrale, du collatéral de bonne qualité en atténuation des opérations de Crédit Lombard pour la clientèle.

Tableau 8 – Risque de crédit : positions par catégories de positions et pondérations-risque selon l'approche standard au 30 Juin 2025 (CR5) en milliers de CHF [1]

	Pondération en fonction des risques (%)	a 0-15	b 20-25	c 30- 35	d 40-55	e 60-85	f 90-115	g 130-250	j Somme des positions exposées au risque de crédit après application de facteurs
1	Gouvernements centraux, banques centrales et organisations supranationales	4'530'370	31'986	-	11'509	-	-	-	4'573'865
2	Collectivités de droit public	-	195'674	-	74'895	-	13'264	-	283'833
3	Banques multilatérales de développement	332'768	50'369	16'055	-	-	-	-	399'192
4	Banques	86'401	716'228	27'778	4'722	-	-	26'264	861'393
5	Titres de créance couverts	2'519	-	-	-	-	-	-	2'519
6	Entreprises	70'157	293'975	-	281'086	86'053	837'903	3'314	1'572'488
7	Emprunts subordonnés et instruments à caractère participatif	-	-	-	-	-	-	33'825	33'825
8	Retail	38'139	-	-	-	124'365	297'067	-	459'571
9	Positions garanties directement ou indirectement par des gages immobiliers	-	172'845	-	586'393	420'963	167'541	460	1'348'202
10	Positions en défaut	-	-	-	-	-	570	-	570
11	Autres positions	28'412	10'178	-	-	-	612'067	11'724	662'381
12	Total de la période de référence	5'088'766	1'471'255	43'833	958'605	631'381	1'928'412	75'587	10'197'839

Tableau 9 – Risque de crédit de contrepartie : positions selon les catégories de positions et les pondérations-risque selon l'approche standard au 30 Juin 2025 (CCR3) en milliers de CHF

	Classe de positions / pondération en fonction des risques (%)	d 20	f 30	j 50	k 75	n 90	o 100	q 150	i Total au risque de crédit
1	Gouvernements centraux, banques centrales et organisations supranationales	-	-	-	-	-	-	-	-
2	Corporations de droit public	-	-	1	-	-	-	-	1
3	Banques multilatérales de développement	-	-	-	-	-	-	-	-
4	Banques	128'596	199'374	5'247	-	-	-	4'934	338'152
5	Entreprises	-	-	54	-	39'205	19'399	-	58'658
6	Retail	-	-	-	19	-	48'736	-	48'754
7	Autres positions	-	-	-	-	-	9	-	9
8	Total de la période de référence	128'596	199'374	5'302	19	39'205	68'144	4'934	445'574

L'exposition au risque de crédit de contrepartie déterminée selon l'approche standard consiste en des instruments dérivés.

Tableau 10 – Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie au 30 Juin 2025 (CCR5) en milliers de CHF

	a	b	c	d	e	f
	Sûretés utilisées dans les transactions en dérivés				**Sûretés utilisés dans le SFTs**	
	Juste valeur des sûretés reçues		**Juste valeur des sûretés remises**		**Juste valeur des sûretés reçues**	**Juste valeur des sûretés remises**
	Ségréguées	**Non ségréguées**	**Ségréguées**	**Non ségréguées**		
Liquidités en CHF	-	223'093	-	33'156	-	-
Liquidités en monnaies étrangères	-	743'582	-	261'533	25'072	-
Liquidités	-	732	-	-	-	-
Créances sur la Confédération	-	312'313	-	-	-	-
Créances sur les autres Etats	-	65'170	-	-	-	-
Créances sur des agences gouvernementales	-	1'207'909	-	-	-	-
Obligations d'entreprises	-	1'369'711	-	-	-	-
Titres de participation	-	3'662'190	-	-	-	-
Total de la période de référence		7'584'700		294'689	25'072	-

Tableau 11 – Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales au 30 Juin 2025 (CCR8) en milliers de CHF

		a	b	a	b
		Exposition en cas de défaut (EAD)	**Actifs pondérés par le risque (RWA)**	**Exposition en cas de défaut (EAD)**	**Actifs pondérés par le risque (RWA)**
		30.06.2025	**30.06.2025**	**31.12.2024**	**31.12.2024**
1	Positions envers des QCCPs (total)		306		1'042
2	Positions suite à des transactions avec des QCCPs (sans les marges initiales et les contributions à des fonds de défaillance)	3'273	65	52'119	1'042
3	Dont dérivés OTC	3'273	65	52'119	1'042
7	Marges initiales ségréguées				
8	Marges initiales non ségréguées	12'031	241		
11	Expositions envers des non QCCPs (total)				

3.2. Risque de marché

Tableau 12 – Risques de marché: exigence minimales de fonds propres sous l'approche standard au 30 Juin 2025 (MR1) en milliers de CHF

		a	a
		RWA	RWA
		30.06.2025	31.12.2024
Produits outright			
1	Risque de taux d'intérêt (général et spécifique)	46'200	53'568
2	Risques de cours sur actions (général et spécifique)	5'588	-
3	Risque de change	449'635	294'368
4	Risque sur matières premières	763	72
Options			
5	Procédure simple	475	541
9	TOTAL	502'660	348'549

3.3. Risque de taux sur le portefeuille de banque (IRRBBA)

Le risque de taux d'intérêt sur le portefeuille de la Banque (IRRBB) est défini comme le risque de perte qui résulte d'un mouvement défavorable des taux d'intérêt affectant le groupe EdR Suisse en raison de la non-concordance entre ses actifs, ses passifs et ses engagements hors bilan portant sur des taux et des référentiels de taux d'intérêt non congruents.

En ce qui concerne le risque de taux d'intérêt, le groupe EdR Suisse privilégie toujours le respect de ses engagements vis-à-vis de sa clientèle au détriment de la maximisation de sa marge d'intérêts. Le groupe EdR Suisse accepte toutefois la transformation d'échéances induite principalement par ses activités de crédits et de trésorerie court terme dans des portefeuilles d'investissement à moyen / long terme (sans refinancement concordant). Le risque de taux d'intérêt est analysé et fait l'objet de limites de manière scindée, entre les positions impactant le résultat et celles impactant uniquement la valeur économique des fonds propres.

Dans le cadre de l'utilisation de son bilan, le groupe EdR Suisse et EdR Suisse disposent de trois activités principales génératrices de risque de taux classés par ordre décroissant de consommation de risque de taux :

1) des investissements dans des portefeuilles obligataires diversifiés à moyen-terme sans refinancement concordant ;

2) une activité de crédits, dont des crédits hypothécaires, qui s'inscrit dans la gamme des services que se doit de proposer une banque privée à ses clients ;

3) dans une moindre mesure, l'utilisation de swaps de trésorerie, d'opérations de reverse repo, de papiers commerciaux et de dépôts interbancaires, afin de placer les excédents de trésorerie.

Stratégie et procédures en matière de gestion et de mesure du risque de taux

La tolérance au risque de taux ainsi que les limites en matière de risque de taux figurant dans la Politique des risques sont approuvées par le Conseil d'Administration du Groupe. Le groupe EdR Suisse a créé des organes spécialisés dont l'expertise permet un contrôle adéquat du risque de taux d'intérêt, des comités ALM, qui assurent le suivi de ce risque au niveau du groupe EdR Suisse et dans chaque entité bancaire du groupe EdR Suisse. Le Comité ALM de la maison-mère définit les grandes lignes stratégiques de gestion ALM au sein du groupe EdR Suisse dans le respect de la tolérance aux risques fixée par le Conseil d'administration.

D'une manière générale pour chaque entité bancaire du groupe EdR Suisse, une évaluation et un suivi régulier des positions et des échéances de taux d'intérêt sont effectués à l'aide d'outils informatiques par une fonction indépendante de gestion des risques. Les organes du groupe EdR Suisse et des entités bancaires du groupe EdR Suisse reçoivent sur une base trimestrielle des rapports de la fonction Risque dans lesquels l'exposition, les limites et la tolérance de l'entité et du groupe EdR Suisse au risque de taux sont reportées.

Un processus d'escalade en local et au niveau du groupe EdR Suisse de tout dépassement de limite dès leur constatation existe également.

Périodicité de la mesure du risque de taux

La mesure interne du risque de taux est calculée de manière hebdomadaire au sein de EdR Suisse et sur une base mensuelle au niveau du groupe EdR Suisse. L'entièreté des scénarios réglementaires sont calculés sur une base trimestrielle au niveau de EdR Suisse et semestrielle au niveau du groupe EdR Suisse. Le calcul porte sur l'entièreté du Bilan et du Hors Bilan.

Choc de taux d'intérêt et scénarios de stress

Le groupe EdR Suisse mesure sa sensibilité en matière de taux d'intérêts dans des conditions de marché de stress. Le groupe EdR Suisse a défini un scénario interne, pertinent par rapport à son profil de risque, à savoir l'impact d'une variation parallèle de la courbe des taux d'intérêt de 200 basis points sur la valeur économique des fonds propres. La mesure de l'impact de ce scénario de choc interne est calculée sur le capital de base CET1. En plus de ce scénario interne, les six scénarios réglementaires sont calculés afin de mesurer l'impact économique sur les fonds propres (EVE) et l'impact sur la marge nette d'intérêts (NII).

Les différents scénarios interne et réglementaires sont revus sur une base régulière de manière à ce que le groupe EdR Suisse, tout en gérant et surveillant son niveau de risque, s'assure que ces scénarios soient adaptés à son profil de risque.

Hypothèses du scénario interne

Le calcul est basé sur la valeur économique mais une distinction est effectuée entre les éléments qui ont un impact direct sur les résultats de la Banque et du groupe EdR Suisse et ceux qui correspondent uniquement à un manque à gagner.

Aucune règle complexe d'agrégation ou aucune hypothèse de corrélation n'est effectuée au travers des différentes devises ou différentes références de taux d'intérêts. La Banque ne fait pas d'hypothèses relatives aux remboursements anticipés de prêt.

Politique en matière de couverture du risque de taux

De manière générale, le risque se doit de préexister à la mise en place de la couverture appropriée afin de respecter les limites et la tolérance aux risques définie par le Conseil et une documentation ad hoc doit être établie.

Cas possibles de non-couverture du risque de taux :

- Avoir à vue déposé et rémunérés auprès de la BCE et de la BNS

- Crédit/prêts intra groupe à taux variable dont la référence est inférieure à une année

- Décision de la trésorerie d'intégrer le risque généré dans les limites de risque de taux accordées par le Conseil d'Administration au niveau de l'entité concernée

Cas d'une ligne unitaire de crédit / prêt intra Groupe :

- Hors cas spécifique d'EdR France qui a opté pour une approche en « macro-couverture ». Le « single hedge » est préféré au « macro hedge » (couverture d'un portefeuille de crédits / prêts intra Groupe) dès lors que la taille du risque à couvrir atteint l'équivalent de 5 millions de CHF.

- Importance de matcher les caractéristiques du crédit / prêt intra Groupe sous-jacent : montant, devises, maturité, périodicité des flux. Dans le respect des règles comptables internationales (ex. IFRS) et suisses, une approche en couverture partielle peut être décidée dans le cas de « single hedge ». Par couverture partielle on entend une couverture du risque de taux engendré par un crédit / prêt intra Groupe sur une maturité inférieure à celle du dit crédit / prêt intra Groupe ou pour un montant inférieur au dit crédit / prêt intra Groupe, le reliquat étant intégré aux limites de risques de taux accordées par la Conseil d'administration. Cette approche doit être systématiquement clairement documentée dès la mise en place de la couverture à des fins de piste d'audit.

Approche en « macro-hedge » :

- Le « macro hedge » est préféré au « single hedge » dès lors que la taille unitaire des crédits / prêts intra Groupe formant le risque à couvrir est inférieure à l'équivalent de 5 millions de CHF.

- Seuls des crédits / prêts intra Groupe ayant des caractéristiques similaires peuvent faire l'objet d'un macro hedge. Par caractéristiques similaires on entend plus précisément :

- Devise identique

- Maturités comprise dans un spread de +/- 6 mois par rapport à la maturité de l'instrument utilisé pour la couverture.

Pour les opérations intragroupe, il sera veillé à ce que la relation de couverture soit également vérifiée en faisant abstraction de la transaction interne au Groupe (l'opération de couverture et l'opération couverte sont effectuées de manière ultime avec une contrepartie externe).

Seules les opérations de couverture conclues avec des contreparties externes sous la forme d'instruments financiers dérivés sont éligibles. Les types d'instruments autorisés sont les suivants :

- Court terme : FRA ou OIS

- Moyen – long terme : IRS et options de taux (Caps, Floors et Collars) à l'achat et à la vente.

Un tableau de suivi des risques et couvertures associées est tenu à jour au niveau de la trésorerie et intégré au rapport mensuel de trésorerie qui est communiqué aux membres du Comité ALM.

Traitement comptable des opérations de couverture

Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Les résultats des opérations de couverture sont saisis sous une rubrique de résultat identique à celle qui enregistre les résultats correspondants de l'opération couverte. Les modifications de valeurs sont saisies dans le compte de compensation, dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'est comptabilisée.

Le groupe EdR Suisse applique une comptabilité de couverture lorsque les effets de couverture ainsi que les buts et stratégies visés par les opérations de couverture de risque de taux d'intérêt sont documentés lors de la conclusion des opérations et qu'une vérification périodique de l'efficacité de la couverture est effectuée. Les opérations de couvertures ne remplissant pas, plus ou que partiellement leur fonction de couverture sont assimilées en totalité ou pour leur fraction excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

Exposition au risque de taux

La mesure du risque de taux d'intérêt et la surveillance des limites relèvent, tant pour la Banque que pour les sociétés concernées du groupe EdR, d'une fonction indépendante de gestion des risques. Dans ce contexte, au 30 juin 2025, un mouvement parallèle de la courbe des taux de + / - 200 points de base selon le scénario interne aurait un impact, toutes devises confondues, de CHF 118.2 millions (10.5%) sur le capital de base CET1 du groupe EdR Suisse.

Tableau 13 – Risque de taux - informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux au 30 Juin 2025 (IRRBBA1), en millions de CHF :

				Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		**Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non pré-déterminées) de la date de redéfinition des taux**	
	Total	**Dont CHF**	**Dont autres devises**	**Total**	**Dont CHF**	**Total**	**Dont CHF**
Date de redéfinition du taux définie							
Créances sur les banques	1'548	25	1'239	2,02	0,01		
Créances sur la clientèle	1'980	476	1'459	0,77	0,78		
Hypothèques du marché monétaire	870	-	870				
Hypothèques à taux fixes	626	180	363	4,31	4,08		
Immobilisations financières	1'893	238	1'656	2,38	1,55		
Autres créances	-	-	-				
Créances découlant de dérivés de taux	403	74	290	0,15	0,09		
Engagements envers les banques	3'090	69	(2'733)	0,11	0,02		
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	4'392	7	(3'970)	0,09	0,08		
Obligations de caisse	-	-	-				
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	-	-	-				
Autres engagements	-	-	-				
Engagements résultant de dérivés de taux	403	74	290	0,31	0,23		
Date de redéfinition du taux non définie							
Créances sur les banques	1'368	218	682	0,11	0,10		
Créances sur la clientèle	2'232	193	1'943	0,12	0,12		
Créances hypothécaires à taux variables	296	115	86	0,36	0,23		
Autres créances à vue	-	-	-				
Engagements à vue sous forme de compte privés et de comptes courants	5'699	887	3'651	0,11	0,11		
Autres engagements à vue	1'460	326	779	0,08	0,08		
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)	-	-	-				
Total	26'259	2'882	2'255				

Hypothèses et paramètres pour les calculs réglementaires (IRRBB1)

Modification de la valeur économique des fonds propres (EVE) :

La détermination des flux de paiements inclut les marges et les spreads. Le Bilan est dit « statique » : aucune hypothèse d'évolution des marges et spreads n'est appliquée.

Aucune hypothèse comportementale n'est appliquée sur les postes du bilan ayant une échéance. Pour les éléments du bilan sans échéance, les prescriptions des standards minimaux de Bâle sont appliquées.

Le groupe EdR Suisse utilise les courbes de taux sans risque pour EUR/USD/CHF/JPY/GBP. Pour les autres devises, c'est la courbe EUR qui est utilisée. Les interpolations sont linéaires.

Modification de la marge nette d'intérêts (NII) :

Les NII sont calculées selon une hypothèse de bilan constant dans lequel les flux de trésorerie arrivant à échéance sont renouvelés selon une hypothèse de portefeuille moyen (mêmes caractéristiques en termes de volumes et fréquence de refixing de taux d'intérêt). Les niveaux de taux des expositions à taux fixes sont recalculés selon les anticipations de taux de marché pour les échéances et devises associées, augmentés d'une marge fonction du type d'activité (Gestion de trésorerie, portefeuille d'investissement, portefeuille de crédits à la clientèle, Lombards ou Hypothécaires..) et en ligne avec la politique de tarification du groupe.

En ce qui concerne les dépôts clients à vue, aucune hypothèse comportementale n'est appliquée pour les projections de NII.

Les swaps de taux d'intérêt sont créés de manière à couvrir les crédits à taux fixe renouvelés.

Autres hypothèses :

Les éléments suivants ne sont pas soumis à des hypothèses dans les calculs réglementaires :

- Les positions variables ;

- Positions comportementales des options de remboursement ;

- Placement à terme ;

- Positions en dérivés (hors couverture)

Tableau 14 – Informations quantitatives sur la valeur économique et la marge nette d'intérêt au 30 Juin 2025 (IRRBB1), en millions de CHF :

	EVE (fluctuation de valeur économique)		**NII (fluctuation de la marge nette d'intérêt)**	
Period	**30.06.2025**	**31.12.2024**	**30.06.2025**	**31.12.2024**
Parallel up	(76)	(136)	67	67
Parallel down	89	161	(34)	(37)
Steepner (1)	(1)	(9)		
Flattener (2)	(12)	(16)		
Short rate up	(37)	(62)		
Short rate down	40	67		
Maximum	(76)	161	(34)	67
Period	**30.06.2025**		**31.12.2024**	
Tier 1 capital	1'121		1'159	

Les chiffres ci-dessus en termes d'impact économique, selon le scénario réglementaire, montrent que le principal scenario auquel la Banque est sensible est celui des mouvements parallèles de courbe. Ce constat est en ligne avec l'activité de la Banque dont la principale consommation en termes de risque de taux provient du portefeuille obligataire, au sein d'EdR Suisse, détenu jusqu'à l'échéance. La diminution du risque de taux du risque de taux par rapport à l'année précédente provient essentiellement de la part de HQLA lors des réinvestissements effectués au sein des portefeuilles obligataires détenu jusqu'à l'échéance. Le risque de taux reste approprié selon la définition de la Circulaire FINMA 2019/2 Risques de taux. La variation de ces chiffres en termes d'impact sur les résultats est cohérente avec l'activité de la Banque et le niveau de NII au 30.06.2025 est en ligne avec le business modèle de la Banque.

3.4. Risque de liquidité

Tableau 15 – LCR : informations relatives au ratio de liquidité à court terme au 30 Juin 2025 (LIQ1) en millions de CHF

		Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées
		30.06.2025	30.06.2025	31.03.2025	31.03.2025	31.12.2024	31.12.2024
A. Actifs liquides de haute qualité (HQLA)							
1	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		5'799		5'941		5'809
B. Sortie de trésorerie							
2	Dépôts de détail	6'478	660	6'445	613	6'358	615
3	- Dont dépôts stables	273	14	273	14	275	14
4	- Dont dépôts moins stables	6'205	647	6'172	600	6'083	602
5	Financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients	5'859	3'149	5'847	3'037	6'598	3'011
6	- Dont dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale	703	174	690	171	625	155
7	- Dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	3'775	2'896	3'593	2'783	3'716	2'825
8	- Dont titres de créances non garantis	53	53	58	58	1	1
9	Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de sûretés						
10	Autres sorties de trésorerie	1'437	395	1'392	354	1'512	329
11	- Dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions						
13	- Dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité confirmées	575	38	618	42	793	57
14	Autres engagements de financement contractuels						
15	Autres engagements de financement conditionnels	4'723	231	4'750	207	3'454	49
16	Somme des sorties de trésorerie		4'435		4'212		4'004
C. Entrées de trésorerie							
17	Opérations de financement garanties (reverse repos par ex.)	137	-	345	-	228	-
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	1'223	871	1'173	819	1'269	933
19	Autres entrées de trésorerie	214	214	179	179	119	119
20	Somme des entrées de trésorerie	1'574	1'086	1'697	998	1'616	1'051
Valeurs apurées							
21	Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		5'799		5'941		5'809
22	Somme nette des sorties de trésorerie		3'350		3'214		2'953
23	Ratio de liquidité à court terme LCR (en %)		173,1%		184,9%		196,7%

Tableau 16 – NSFR : informations relatives au ratio de financement au 30 Juin 2025 (LIQ2) en milliers de CHF

		a	b	c	d	e
		Valeurs non pondérées, en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs
		Sans échéance	< 6 mois	>= 6 mois à < 1 an	>= 1 an	pondérées
	Indications sur le refinancement stable disponible (available stable funding, ASF)					
1	Instruments de fonds propres :	1'292'208	-	-	-	1'292'208
2	Fonds propres réglementaires (1)	1'292'208	-	-	-	1'292'208
3	Autres instruments de fonds propres					
4	Dépôts à vue et/ou à terme de clients privés et de petites entreprises :	4'042'853	2'315'268	293'840	18'962	6'025'598
5	Dépôts stables	355'335	39'231	2'844	-	377'539
6	Dépôts moins stables	3'687'518	2'276'037	290'996	18'962	5'648'059
7	Moyens de financement provenant d'établissements non financiers (sans les petites entreprises) (wholesale) :	1'110'857	773'348	147'918	561	1'016'622
8	Dépôts opérationnels	-	-	-	-	-
9	Dépôts non opérationnels	1'110'857	773'348	147'918	561	1'016'622
10	Engagements adossés à des actifs interdépendants	707'389	-	-	-	-
11	Autres engagements :	3'626'906	907'763	380'548	190'601	806'611
12	Engagements résultant d'opérations en dérivés				(42'407)	
13	Autres engagements et instruments de fonds propres	3'626'906	907'763	380'548	233'009	806'611
14	Total du refinancement stable disponible					9'141'039
	Indications relatives au refinancement stable requis (required stable funding, RSF)					
15	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) NSFR	417'467	4'188'826	170'833	1'938'760	142'335
16	Dépôts opérationnels auprès d'autres institutions financières	-	-	-	-	-
17	Crédits et titres performants :	3'633'990	1'545'818	440'542	2'384'204	4'204'078
18	Crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1 et 2a	-	25'000	-	-	2'500
19	Crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA hors niveau 1 et 2a ou non garantis	1'253'758	92'917	59'659	66'498	298'328
20	Crédits performants à des entreprises hors secteur financier, à des clients retail ou PME, à des États, des banques centrales et des autres corporations de droit public, dont :	2'025'424	1'405'934	362'707	2'291'657	3'683'632
21	Comportant une pondérationrisque inférieure ou égale à 35 % dans l'approche ASBRI	-	-	-	21'570	14'020
22	Créances hypothécaires performantes, dont :	-	-	-	-	-
23	Comportant une pondération risque inférieure ou égale à 35 % dans l'approche ASBRI	3'958	44'475	27'903	793'026	553'635
24	Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne sont pas éligibles en qualité de HQLA, y c. les titres de participation négociés en bourse	354'808	21'967	18'176	26'049	219'618
25	Actifs adossés à des engagements dépendants	2'501	-	-	716'747	-
26	Autres actifs :	945'406	44'155	8'818	324'858	1'143'738
27	Matière premières physiques, y c. or	1'011				860
28	Actifs remis en qualité de marge initiale pour des dérivés et à titre de contribution pour des fonds de défaillance de contreparties centrales				14'802	13'540
29	Actifs NSFR sous forme de dérivés				62'514	104'922
30	Passifs NSFR sous forme de dérivés, avant déduction de la marge de variation remise				240'581	48'116
31	Tous les autres actifs résiduels	944'394	44'155	8'818	6'960	976'299
32	Eléments hors bilan		3'327'041	151'777	1'122'840	59'734
33	Total du refinancement stable requis					5'549'885
34	Ratio de refinancement stable (NSFR) (%)					165%

ANNEXES

4.1. Réconciliation des états financiers et des fonds propres réglementaires

Tableau 17 – Composition des fonds propres pris en compte / réconciliation au 30 Juin 2025 (CC2) en milliers de CHF [1]

Bilan publié	Selon clôture comptable	Selon clôture comptable	Réf. 2
	30.06.2025	**31.12.2024**	
Actifs			
Liquidités	443'973	527'688	
Créances sur les banques	4'849'443	4'857'136	
Créances résultant d'opérations de financement de titres	25'000	280'000	
Créances sur la clientèle	5'094'800	4'863'684	
Créances hypothécaires	1'973'375	2'015'493	
Opérations de négoce	14	93	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	250'438	303'262	
Immobilisations financières	2'837'101	2'901'388	
Comptes de régularisation	299'575	282'269	
Participations	12'383	14'327	
Immobilisations corporelles	353'876	351'538	
Valeurs immatérielles	75'958	78'658	
- Dont goodwill	65'244	67'410	a
- Dont autres valeurs immatérielles	10'715	11'248	b
Autres actifs	57'777	78'359	
Total des actifs	**16'273'716**	**16'553'894**	
Fonds étrangers			
Engagements envers les banques	768'641	894'749	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	12'521'207	12'687'178	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	240'581	228'770	
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	809'865	791'444	
Comptes de régularisation	425'010	402'697	
Autres passifs	150'346	82'115	
Provisions	37'001	62'721	
- Dont impôts latents	12'437	12'847	
Total des fonds étrangers	**14'952'652**	**15'149'674**	
Fonds propres			
Réserve pour risques bancaires généraux	151'075	151'075	
Capital social	58'694	58'694	
- Dont reconnu en qualité de CET1	58'694	58'694	
- Dont reconnu en qualité d'AT1			
Réserves légales / réserves facultatives / bénéfices (pertes) reportées et de la période concernée	1'109'091	1'194'985	
(Propres parts du capital)	-	-	
Intérêts minoritaires (7)	2'204	(534)	
- Dont reconnu en qualité de CET1	2'204	(534)	
Total des fonds propres	**1'321'064**	**1'404'220**	

[1] Une seule colonne est présentée, les cercles de consolidation sont identiques. Les lignes non utilisées ont été omises.
[2] Référence reprise sous la présentation de la composition des fonds propres réglementaires.

Tableau 18 – Composition des fonds propres réglementaires pris en compte / présentation des fonds propres réglementaires pris en compte au 30 Juin 2025 (CC1) en milliers de CHF [1]

		Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Réf. 2
		30.06.2025	31.12.2024	
Fonds propres de base durs (CET1)				
1	Capital social émis et libéré, pleinement pris en compte	58'694	58'694	
2	Réserves issues des bénéfices, y c. réserves pour risques bancaires généraux après déduction des engagements fiscaux latents qui ne sont pas adossés à une provision correspondante , bénéfice ou perte reporté(e) et de la période concernée	1'011'340	1'042'323	
3	Réserves issues du capital, réserves pour conversion des monnaies étrangères dans les bouclements consolidés et autres réserves	222'174	229'168	
5	Parts minoritaires prises en compte en tant que CET1	2'204	(534)	
6	CET1, avant ajustements prudentiels	1'294'412	1'329'651	
Ajustements prudentiels relatifs aux CET1				
8	Goodwill, net des engagements fiscaux latents comptabilisés	(65'243)	(67'410)	a
9	Autres valeurs immatérielles, sans les droits de gestion hypothécaire (mortgage servicing rights), net des engagements fiscaux latents comptabilisés	(10'715)	(11'248)	b
26	Autres ajustements spécifiques	(97'534)	(91'950)	
28	Somme des ajustements relatifs au CET1	(173'492)	(170'608)	
29	CET1 net	1'120'920	1'159'043	
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)				
36	AT1 avant ajustements prudentiels			
Ajustements prudentiels relatifs à l'AT1				
41	Autres déductions			
43	Somme des ajustements relatifs à l'AT1			
44	AT1 net			
45	Fonds propres de base (Tier 1) net (= CET1 net + AT1 net)	1'120'920	1'159'043	
Fonds propres complémentaires (Tier 2)				
46	Instruments émis et libérés, qui sont pleinement pris en compte, nets des amortissements calculatoires (art. 30, al. 2, OFR)	19'629	19'765	
51	Tier 2 avant ajustements prudentiels	19'629	19'765	
Ajustements prudentiels relatifs aux Tier 2				
57	Somme des ajustements relatifs au Tier 2			
58	Tier 2 net	19'629	19'765	
59	Fonds propres pris en compte (Tier 1 net + Tier 2 net)	1'140'549	1'178'808	
60	Somme des positions pondérées en fonction des risques (RWA)	6'290'800	5'980'774	

		Chiffres nets (après	Chiffres nets (après	Réf. 2
		30.06.2025	31.12.2024	
Ratios de fonds propres				
61	Ratio CET1 (chiffre 29, en % des positions pondérées par le risque)	17,8%	19,4%	
62	Ratio T1 (chiffre 45, en % des positions pondérées par le risque)	17,8%	19,4%	
63	Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (chiffre 59, en % des positions pondérées par le risque)	18,1%	19,7%	
64	Exigences de volants spécifiques en CET1 selon les normes minimales de Bâle: volant de fonds propres + volant anticyclique étendu selon l'art. 44a OFR + volant de fonds propres relatif aux banques d'importance systémique (en % des RWA)	2.5%	2,5%	
65	Dont volant de fonds propres selon les normes minimales de Bâle (en % des RWA)	2.5%	2,5%	
66	Dont volant anticyclique selon les normes minimales de Bâle: volant anticyclique étendu selon l'art. 44a OFR (en % des RWA)	0,0%	0,0%	
67	Dont volant de fonds propres relatif aux banques d'importance systémique selon les normes minimales de Bâle (en % des RWA)	0,0%	0,0%	
68	CET1 disponibles pour satisfaire les exigences en volants selon les normes minimales de Bâle (ligne 64) après déduction du CET1 pour couvrir les exigences minimales et, le cas échéant, les exigences TLAC (en % des RWA)	10,1%	11,7%	
68a	Exigences globales en CET 1 selon l'annexe 8 de l'OFR, majorées des volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR (en % des RWA)	7,8%	7,8%	
68b	Dont volant anticyclique selon les art. 44 et 44a OFR (en % des RWA)	0,0%	0,0%	
68c	CET1 disponibles (en % des RWA)	17,8%	15,5%	
68d	Exigences globales en Tier 1 selon l'annexe 8 de l'OFR, majorées des volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR (en % des RWA)	9,6%	9,6%	
68e	Tier 1 disponible (en % des RWA)	17,8%	19,4%	
68f	Fonds propres minimaux majorés du volant de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR, majorées des volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR (en % des RWA)	12,0%	12,0%	
68g	Fonds propres pris en compte (en % des RWA)	18,1%	19,7%	
Montants inférieurs aux seuils (avant pondération)				
72	Participations non qualifiées dans le secteur financier	31'228	24'742	
73	Autres participations qualifiées dans le secteur financier (CET1)	11'724	13'678	
Plafonds relatifs à la prise en compte dans le T2				
77	Plafond relatif à la prise en compte des correctifs dans l'AS-BRI	40'573	42'774	

[1] La colonne « impact des dispositions transitoires » n'est pas présentée car le Groupe ne bénéficie pas de dispositions transitoires. Les lignes non utilisées ont été omises

[2] Référence reprise sous la présentation de la composition des fonds propres pris en compte.

Tableau 19 – Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires au 30 Juin 2025 (LI1) en milliers de CHF [1]

	30.06.2025				
	a	c	d	f	g
	Valeurs comptables selon le cercle de consolidation comptable	Valeurs comptables			
		selon prescriptions sur les risques de crédit	selon prescriptions sur les risques de crédit de contrepartie	selon les prescriptions sur les risques de marché	pas soumises à des exigences de fonds propres ou soumis à la déduction
ACTIFS					
Liquidités	443'973	443'973			
Créances sur les banques	4'849'443	4'570'254	279'190		
Créances résultant d'opérations de financement de titres	25'000	-	25'000		
Créances sur la clientèle	5'094'800	5'076'493	18'307		
Créances hypothécaires	1'973'375	1'973'375			
Opérations de négoce	14	-		14	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	250'438		250'438		
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-				
Immobilisations financières	2'837'101	2'119'343		717'759	
Comptes de régularisation	299'575	299'575			
Participations	12'383	12'383			
Immobilisations corporelles	353'876				
Valeurs immatérielles	75'958				75'958
Autres actifs	57'777	55'153			
Capital social non libéré	-				
TOTAL ACTIFS	**16'273'716**	**14'550'549**	**572'935**	**717'773**	**75'958**
ENGAGEMENTS					
Engagements envers les banques	768'641				768'641
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	12'521'207				12'521'207
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	240'581		240'581		-
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	809'865				809'865
Comptes de régularisation	425'010				425'010
Autres passifs	150'346				150'346
Provisions	37'001				37'001
TOTAL ENGAGEMENTS	**14'952'652**	**-**	**240'581**	**-**	**14'712'070**

[1] La colonne b a été omise car le cercle de consolidation réglementaire est identique au cercle de consolidation comptable

Tableau 20 – Présentation des différences entre les positions réglementaires et les valeurs comptables au 30 Juin 2025 (LI2) en milliers de CHF

(in 1'000 CHF)		30.06.2025			
		a	b	d	e
		Total	Positions soumises à:		
			des prescriptions sur les risques de crédit	des prescriptions sur les risques de crédit de contrepartie	des prescriptions sur les risques de marché
1	Valeurs comptables des actifs au niveau du cercle de consolidation réglementaire (selon tableau 17)	16'273'716	14'550'549	572'935	717'773
2	Valeurs comptables des engagements au niveau du cercle de consolidation réglementaire (selon tableau 17)	240'581	-	240'581	-
3	Montant net au niveau du cercle de consolidation réglementaire	16'033'134	14'550'549	332'354	717'773
4	Positions hors bilan	1'194'682	1'194'682		
5	Différences d'évaluation				
6	Différences provenant de règles de compensation différentes, autres que celles figurant déjà dans la ligne				
7	Différences dans la prise en compte des corrections de valeur et provisions				
8	Différences résultant des filtres prudentiels				
9	Autre				
10	Positions pertinentes pour les calculs réglementaires	17'227'817	15'745'231	332'354	717'773

Les écarts entre les valeurs comptables au bilan et les valeurs réglementaires sont dues aux éléments suivants:

• les positions hors bilan (engagements conditionnels et disponibles de limites révocables et irrévocables)

• les écarts d'évaluation pour les opérations repos (exposition après prise en compte des décotes réglementaire)

• les correctifs de valeur qui sont portés en déduction des expositions dans la balance comptable

4.2. Information relative au débit d'actif

Tableau 21 – Transparence relative aux actifs grevés et non grevés pris en compte dans le bilan au 30 Juin 2025 (ENC)
en milliers de CHF

		a	b	c	d
	Type d'actifs	**Actifs grevés, sans les facilités de banque centrale**	**Facilités de banque centrale**	**Actifs non grevés, sans les facilités de banque centrale**	**Total**
1	Liquidités		3'220	440'753	443'973
2	Créances sur les banques	94'172	1'900	4'753'371	4'849'443
3	Créances résultant d'opérations de financement de titres			25'000	25'000
4	Créances sur la clientèle	18'521		5'076'282	5'094'803
5	Créances hypothécaires			1'973'375	1'973'375
6	Opérations de négoce			14	14
7	Autres instruments financiers évalués à la juste valeur				0
8	Immobilisations financières	3'502	701'781	2'131'818	2'837'101
9	Autres actifs	7'804		1'042'202	1'050'006
10	Total des actifs	123'999	706'902	15'442'816	16'273'716

4.3. Information relative au ratio de levier

Tableau 22 – Ratio de levier: comparaison entres les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier au 30 Juin 2025 (LR1) en milliers de CHF

	Objet	30.06.2025	31.12.2024
1	Total des actifs selon les états financiers publiés	16'273'717	16'553'892
2	Ajustements relatifs aux investissements dans des entités bancaires, financières, d'assurance ainsi que dans des entreprises n'exerçant pas leur activité dans le secteur financier, qui sont consolidées au niveau des comptes mais qui ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation prudentiel ainsi que les ajustements relatifs aux valeurs patrimoniales qui sont déduites des fonds propres de base	(173'492)	(170'608)
8	Ajustements relatifs aux dérivés	184'734	(298'220)
9	Ajustements relatifs aux opérations de financement sur titres (SFT)	77'308	-
10	Ajustements relatifs aux opérations hors bilan suite à la conversion des opérations hors bilan en équivalents-crédits	1'148'490	1'285'878
12	Autres ajustements	-	-
13	Engagement total soumis au ratio de levier (somme des lignes 1 à 12)	17'510'757	17'370'943

Tableau 23 – Ratio de levier: présentation détaillée au 30 Juin 2025 (LR2) en milliers de CHF

	Objet	30.06.2025	31.12.2024
Expositions bilantaires			
1	Postes du bilan, à l'exclusion des dérivés et des opérations de financement sur titres (SFT), mais incluant les sûretés	15'998'279	15'970'631
2	Inscription au bilan des sûretés fournies pour des produits dérivés, dans la mesure où elles sont déduites des actifs du bilan conformément aux normes comptables	-	-
3	Déductions des créances pour marge variable (variation margin) remise sous forme de paiements supplémentaires en liquidités de sûretés dans le cadre d'opérations sur dérivés	(282'989)	(263'245)
4	Ajustement pour titres, obtenus par la banque dans le cadre de SFT et saisis comme valeur patrimoniale	-	-
5	Corrections de valeur portées en déduction des fonds propres de base (Tier 1) en lien avec des positions au bilan	-	-
6	Valeurs patrimoniales déduites lors du calcul du Tier 1 et ajustements prudentiels	(173'492)	(170'608)
7	Total des postes du bilan dans le cadre du ratio de levier sans les dérivés et les SFT (sommes de lignes 1 à 6)	15'541'798	15'536'778
Expositions en dérivés			
8	Valeurs de remplacement positives relatives à toutes les transactions en dérivés, y compris celles conclues avec des contreparties centrales, après prise en compte des paiements de marges et des accords de compensation	308'629	37'940
9	Majorations de sécurité (add-on) relatives à tous les dérivés	409'532	230'347
10	Déduction portant sur l'engagement envers une contrepartie centrale qualifiée (QCCP), en l'absence d'engagement envers les clients en cas de défaut de la QCCP	-	-
11	Valeurs nominales effectives des dérivés de crédit émis, après déduction des valeurs de remplacement négatives	-	-
12	Compensation avec les valeurs nominales effectives des dérivés de crédit opposés et déduction des majorations de sécurité (add-on) couvrant les dérivés de crédit émis	-	-
13	Total des expositions en dérivés (sommes lignes 8 à 12)	718'161	268'287
Opérations de financement de titres (SFT)			
14	Actifs bruts relatifs aux SFT sans compensation sauf en cas de novation auprès d'une contrepartie centrale qualifiée, ajustés pour ceux qui ont été comptabilisés comme ventes	25'000	280'000
15	Compensation des engagements et créances monétaires relatives aux SFT	-	-
16	Engagements en lien avec le risque de crédit de contrepartie des SFT	77'308	-
17	Engagements en lien avec le risque de crédit de contrepartie des SFT avec la banque agissant en qualité de commissionnaire	-	-
18	Total des engagements relatifs aux SFT (somme des lignes 14 à 17)	102'308	280'000
Autres expositions hors bilan			
19	Opérations hors bilan aux valeurs nominales brutes avant l'utilisation des facteurs de conversion en équivalents-crédit	4'601'658	4'795'905
20	Ajustements relatifs à la conversion en équivalents-crédit	(3'453'168)	(3'510'026)
21	Provisions générales et spécifiques en lien avec des positions de risques hors bilan, déduites lors du calcul du Tier 1	-	-
22	Total des positions hors bilan (somme des lignes 19 à 21)	1'148'490	1'285'878
Fonds propres pris en compte et exposition globale			
23	Tier 1	1'120'920	1'159'043
24	Engagement total (somme des lignes 7, 13, 18 et 22)	17'510'757	17'370'943
Ratio de levier			
25	Ratio de levier	6,4%	6,7%

Le ratio de levier en baisse de 6.7% à 6.4% sur le 1er semestre 2025.

4.4. Principales caractéristiques des instruments de fonds propres

Tableau 24 - Ce tableau répond à l'exigence de présenter les principales caractéristiques des instruments de fonds propres qui ont été émis (CCA)

Réf.	Principales caractéristiques	Action nominative EdR	Emprunt subordonné
1	Emetteur	**EDMOND DE ROTHSCHILD (SUISSE) S.A. -** Société anonyme	**Edmond de Rothschild (France)**
2	Identifiant	non applicable	FR0010484410
3	Droit régissant l'instrument	Code suisse des obligations	Loi française
	Traitement réglementaire		
4	Prise en compte sous le régime transitoire de Bâle III (CET1 / AT1 / T2)	non applicable	non applicable
5	Prise en compte sous le régime post-transitoire de Bâle III (CET1 / AT1 / T2)	actions ordinaires et assimilées de T1	Tier 2
6	Eligible au niveau individuel / du groupe / individuel et groupe	établissement et groupe	établissement et groupe
7	Titre de participation / titre de dette / instrument hybride / autre	titre de participation	Titre de dette subordonné
8	Montant pris en compte dans les fonds propres réglementaires (selon le dernier rapport remis à la BNS)	CHF 58'693'500	EUR 21'000'000
9	Valeur nominale de l'instrument	CHF 100	EUR 50'000'000
10	Rubrique comptable	fonds propres - Capital social	Emprunts obligataires
11	Date initiale d'émission	9 juillet 1987	15 juin 2007
12	Perpétuel / muni d'une échéance	perpétuel	Perpétuel
13	Date d'échéance initiale	aucune date d'échéance	Date de remboursement anticipé (call option) : 15 juin 2017, puis trimestriellement
14	Remboursement anticipé au gré de l'émetteur (sous réserve d'accord prudentiel)	non	Oui mais uniquement en cas d'événements taxe ou réglementaire
15	Date du remboursement anticipé facultatif / dates relatives à un remboursement anticipé conditionnel / montant du remboursement	non applicable	Remboursement partiel de EUR 29'000'000 en 2013. Solde non remboursé au 30.06.2025
16	Dates de remboursement anticipé ultérieures, cas échéant	non applicable	non applicable
	Coupon / dividende		
17	fixe / variable / initialement fixe puis variable / initialement variable puis fixe	variable	Initialement fixe, puis variable
18	Taux du coupon et indice, cas échéant	non applicable	6.364% jusqu'au 15 juin 2017
19	Existence d'un mécanisme de suspension des dividendes (absence de dividende sur l'instrument implique renonciation à un dividende sur les actions ordinaires)	non applicable	non applicable
20	Paiement d'intérêts / dividendes : totalement discrétionnaire / partiellement discré-tionnaire / obligatoire	tout pouvoir discrétionnaire	Obligatoire
21	Existence d'un saut de rémunération (step up) ou autre incitation au remboursement	non	Non
22	Non cumulatif / cumulatif	non cumulatif	non cumulatif
23	Convertible / non convertible	non convertible	non convertible
30	Mécanisme de dépréciation	non	Non
31	Seuil de déclenchement d'une dépréciation	non applicable	non applicable
32	Dépréciation totale / partielle	non applicable	non applicable
33	Dépréciation permanente / temporaire	non applicable	non applicable
34	Si temporaire, description du mécanisme d'appréciation	non applicable	non applicable
35	Position dans la hiérarchie de subordination en cas de liquidation (indiquer le type d'instrument de rang immédiatement supérieur)	non applicable	Dette senior
36	Présence de caractéristiques empêchant une pleine reconnaissance sous le régime de Bâle III	non	Pas de clause PONV



EDMOND
DE ROTHSCHILD

EDMOND DE ROTHSCHILD (SUISSE) S.A.

RUE DE HESSE 18 – CASE POSTALE 5478 - 1211 GENÈVE 11 - SUISSE
T. +41 58 818 91 11 - F. +41 58 818 91 91

www.edmond-de-rothschild.ch